

## Rapport de gestion du Conseil d'Administration

Conformément au code des sociétés et des associations, nous avons l'honneur de vous présenter le rapport de gestion relatif à l'exercice 2019 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2019.

### *Situation de l'entité durant l'exercice écoulé*

#### **1. Les immobilisations incorporelles, corporelles et les autres immobilisations**

En 2019, Trans&Wall n'a effectué aucun investissement de ce type.

#### **2. Les immobilisations financières**

Trans&Wall détient des participations dans les sociétés ZE-MO, PUBLI-T, SOCOFE, pour un montant total de 2.369.294,61 € et détaillée comme suit :

-participation dans le capital de la société coopérative ZE-MO, ayant son siège social à 5300 Andenne, Rue du Marais, 11, inscrite au Registre national des personnes morales sous le numéro 0844.379.951, chargée de la mise à disposition de bornes de chargement pour véhicules électriques et de services connexes.

Cette participation est reprise dans les comptes de Trans&Wall pour une valeur de cent quatre-vingt-neuf mille six cent dix-neuf euros et septante-six cents (189.619,76 EUR).

Trans&Wall détient dans cette société :

- 3.070 parts A

- 0 parts B

- 25 parts C

Ceci représente soixante-deux pour cent (62 %) du capital total de ZE-MO.

-participations dans le capital de la société anonyme SOCOFE, ayant son siège social à 4000 Liège 1, Avenue Maurice Destenay, 13 boîte 2, inscrite au Registre national des personnes morales sous le numéro 0472.085.439, société de holding qui détient majoritairement des participations dans des sociétés actives sur le marché de la distribution d'électricité et de gaz.

Cette participation était reprise dans les comptes de l'A.I.E.G. pour une valeur d'un million quatre cent quatre-vingt-sept mille trois cent soixante et un euros et quatorze cents (1.487.361,14 EUR).

Trans&Wall détient dans cette société six mille (6.000) actions. Ceci représente un virgule trente et un pour cent (1,31 %) du capital total de SOCOFE

-participations dans le capital de la société coopérative PUBLI-T, ayant son siège social à 1000 Bruxelles, Galerie Ravenstein, 4 boîte 2, inscrite au Registre national des personnes morales sous le numéro 0475.048.986, société de holding qui détient majoritairement des participations dans des sociétés actives dans le transport d'énergie électrique.

Cette participation était reprise dans les comptes de l'A.I.E.G. pour une valeur de six cent nonante-deux mille trois cent treize euros et septante et un cents (692.313,71 EUR).  
Trans&Wall détient deux mille quarante (2.040) parts.

Ceci représente zéro virgule treize pour cent (0,13 %) du capital total de PUBLI-T

### **3. Produit et Charges**

Trans&Wall n'a comptabilisé aucun produit en 2019.

Trans&Wall a comptabilisé une charge en 2019 de 47,79 €.

### **4. Le résultat et son affectation**

Pour l'exercice 2019, la perte à affecter s'élève à 47,79 €, il n'y a aucune charge fiscale estimée.

Le bilan, le compte de résultats, le bilan social ainsi que les annexes seront déposés à la Banque Nationale de Belgique après approbation du Conseil d'Administration et de l'Assemblée Générale du 30 avril 2020.

### **5. Personnel**

L'Intercommunale n'a procédé à aucun engagement en 2019.

### **Instrumentes financiers**

Trans&Wall n'utilise pas de produits financiers dérivés. La trésorerie est placée dans des produits à capital garanti à court terme et sans risque de liquidité.

Les autres dispositions communes à l'ensemble des sociétés suivant l'Art 3 :6 du Code des Sociétés et des associations sont non applicables.

### **La structure de l'organisation**

La gestion journalière de l'Intercommunale est effectuée par le Président.

Conformément au décret du 29 mars 2018 modifiant le Code de la démocratie locale et de la décentralisation, un Comité d'Audit a également été constitué, il compte 1 Membre à son actif.

Le Conseil d'Administration est composé d'un Président, et de 6 Membres. Il dispose des pouvoirs qui lui sont transmis par l'Assemblée Générale à l'exception de ce qui est expressément réservé par la loi à l'Assemblée Générale.

Le Comité de Rémunération est composé de 4 Membres, ces mandats sont exercés à titre gratuit.

*Trans&Wall sc  
Rue des Marais, 11  
5300 Andenne*

*Il émet des recommandations à l'Assemblée Générale pour chaque décision relative aux jetons de présence, aux éventuelles indemnités de fonction et à tout autre éventuel avantage, pécuniaire ou non, directement ou indirectement accordés aux membres des organes de gestion de l'association.*

*Il fixe également les rémunérations et tout autre éventuel avantage, pécuniaire ou non, liés directement ou indirectement aux fonctions de direction.*

***Extrait du rapport écrit du Comité de rémunération***

**NEANT**

*En ce qui concerne l'année 2019, aucune rémunération n'a été perçue par les Administrateurs nommés lors de l'assemblée générale extraordinaire constitutive de l'intercommunale Trans&Wall ni par un Fonctionnaire dirigeant local.*

*Pour le Conseil d'Administration,*

  
*Claude FERDEKENS, Président.*